

LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine



Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle
68100 MULHOUSE
☎ : 03 89 44 66 93
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère
68000 COLMAR

Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur
90300 CRAVANCHE

Abbé Jean-Luc Radier

☎ : 06 14 77 90 46

Abbé Hervé Gresland

@ : ab.gresland@laposte.net

Abbé François Knittel

☎ : 03 89 44 66 93

Mlle E. Ledermann (Librairie)

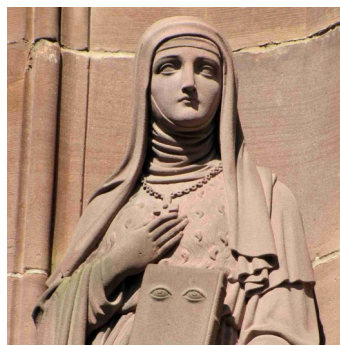
☎ : 06 88 25 04 46

Chers fidèles,

J e tiens à attirer brièvement votre attention sur les événements importants de ce mois de juin, et sur les deux prochains pèlerinages de notre région, que nous devons prévoir avant les absences de l'été.

Le premier est le Pèlerinage du Sacré-Cœur, qui mérite toujours ce titre, même si des contraintes nous ont conduits à ne plus arriver au Sacré-Cœur de Montmartre. Cette année, l'opportunité d'une arrivée à Notre-Dame de Paris n'enlève rien à l'esprit de nos pèlerinages de la Pentecôte, que l'on peut exprimer par la locution « Le Règne du Sacré-Cœur de Jésus par le Cœur Immaculé de Marie ».

Ce pèlerinage, ne l'oublions pas, est l'unique pèlerinage national de l'année qui comporte l'effort véritable d'une marche. Il témoigne plus encore, cette année jubilaire, de notre attachement à la Tradition et à l'Église de toujours. J'espère donc que la participation des pèlerins de notre Région Alsace-Lorraine cette année sera à la hauteur de cette année jubilaire, sans préjudice au pèlerinage à Rome du mois d'août, dont je vous rappelle aussi l'échéance prochaine.



Le deuxième est la célébration de la Fête-Dieu, le dimanche 22 juin prochain : nous devons tous souhaiter qu'il manifeste, au niveau de nos chapelles, notre attachement au Règne de Notre-Seigneur, par la solennité de nos processions en l'honneur du Saint Sacrement.

Le troisième est le pèlerinage au Mont St-Odile le 5 juillet prochain : vous trouverez les informations dans vos chapelles et sur ce bulletin.

Le quatrième, à prévoir dès maintenant, est le pèlerinage à Domrémy, au mois de septembre. Les premières années de ce pèlerinage, les Alsaciens participaient plus au pèlerinage à Domrémy que les Lorrains ne participaient à celui du Mont Sainte Odile : c'était à mon avis un motif de fierté pour les Alsaciens. Gardez-le, tout en souhaitant que ce soit non pas l'orgueil, mais la charité qui conduise les uns les autres à y participer autant que possible.

SOMMAIRE

Le Mot du Prieur	p. 1-2
Père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus	p. 3, 6-7
Calendrier	p. 4-5
Annonces	p. 8



LES DROITS DE L'HOMME (suite)

Interrompu dans le dernier bulletin du mois de mai, le commentaire se terminait, dans celui d'avril, par la réflexion suivante :

« Les cinq premiers articles sont essentiels : les notions de droit, d'égalité, de liberté, de loi et d'autorité qui y sont énoncées ont des sens nouveaux, absolutisés, qui introduisent dans le langage juridique des équivoques fondamentales. Celles-ci se retrouvent dans les 11 autres articles qui voilent par de pures abstractions les difficultés et les injustices qu'ils ne peuvent plus résoudre ou empêcher. »

Voyons alors ces autres articles :

Article 7 : « *Nul homme ne peut-être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis ; mais tout citoyen, appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.* »

Cet article semble prémunir les citoyens de l'arbitraire dans l'usage de la force : si la loi est considérée comme la détermination de la loi naturelle (décalogue), cet article n'est qu'une abstraction évidente, qui toutefois ne prémunira jamais un citoyen d'une action arbitraire de la part d'une personne détenant une autorité. Mais si la loi est définie comme à l'article 6, on comprend que cet article ne protège pas de l'arbitraire de la « volonté générale ». Ceci justifie les procédés de la Convention à l'égard des prêtres qui refusaient de prêter serment à la constitution civile du clergé, et à l'égard des oppositions, populaires à la Révolution. Dans la réalité, la faction, le parti ou l'homme d'État habile qui obtient d'une assemblée une loi contraire à la loi divine se prévaudra ensuite facilement de la « volonté générale » pour justifier l'emploi de la force contre n'importe quel citoyen qui s'y opposera.

Article 8 : « *La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée* »

Cet article énonce une banalité. Associé à la lecture du préambule, il prête à penser qu'avant l'invention des droits de l'homme, les lois ordonnaient des peines non nécessaires, et appliquaient rétroactivement des lois pénales odieuses. Comme pour l'article 5, on peut remarquer que pour les auteurs de ce texte, la loi n'est faite que pour interdire et punir.

Article 9 : « *Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.* »

On ne peut parler ici de banalité, mais il s'agit d'un cas typique d'abstraction qui ne résout pas la difficulté d'arrêter un possible coupable tout en préservant la présomption d'innocence. Là encore, on laisse entendre que ce sont les droits de l'homme qui ont inventé la présomption d'innocence.

Article 10 : « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.* »

Ici se manifeste le libéralisme le plus pur, qui affirme la liberté de penser et d'enseigner l'erreur autant que la vérité, notamment dans le domaine moral et religieux. D'où la locution adverbiale « même » qui laisse sous entendre que la religion est toujours soupçonnable d'apporter un dogme à croire et une morale à observer. On lui concède alors la même liberté, à condition de ne pas vouloir rétablir l'ordre social chrétien, auquel cas on lui opposera qu'elle trouble l'ordre public. Depuis l'arrestation de St Paul au Temple de Jérusalem jusqu'aux reproches adressés par le gouvernement français au Pape peu de temps avant 1905, la notion de troubles à l'ordre public a toujours été invoquée pour empêcher par la force ou par voie de fait la restauration d'un ordre social conforme à la loi naturelle et divine.



PELERINAGE AU MONT SAINTE-ODILE

Samedi 5 juillet 2024

- 11h00 Messe chantée en l'église Saints-Simon-et-Jude d'Ottrott
- 13h00 Déjeuner à la salle des fêtes d'Ottrott (5 avenue des Myrtilles)*
- 15h30 Départ de la marche par le sentier des pèlerins
- 18h00 Chapelet et prières jubilaires dans le sanctuaire

* Menu du pèlerin (10 €) ou repas tiré du sac.
Inscription pour le repas auprès du Prieur
Saint-Florent avant le 29 juin (le règlement peut se faire le jour-même)
Renseignements et inscriptions : 09 60 40 01 77
ou prieurestflorent.fsspx@sfr.fr

Les maîtres de la vie spirituelle :

14. Père Marie-Eugène de l'Enfant Jésus

Abbé François Knittel



A l'occasion de la parution de *Je veux voir Dieu* —le maître-ouvrage du P. Marie-Eugène de l'Enfant Jésus— un jésuite faisait cet éloge :

« J'ai singulièrement goûté votre ouvrage et à bien des titres : doctrine sûre, tout ensemble si riche et si nuancé ; exposé dense, positif, toujours serein et si respectueux des âmes ; tracé lumineux de l'itinéraire de sainte Thérèse, de saint Jean de la Croix, et de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Tout à la fois sobre et chaud, toujours si juste et bienveillant ; orientations sages et rapides aux tournants délicats ou dans les problèmes plus épineux. »

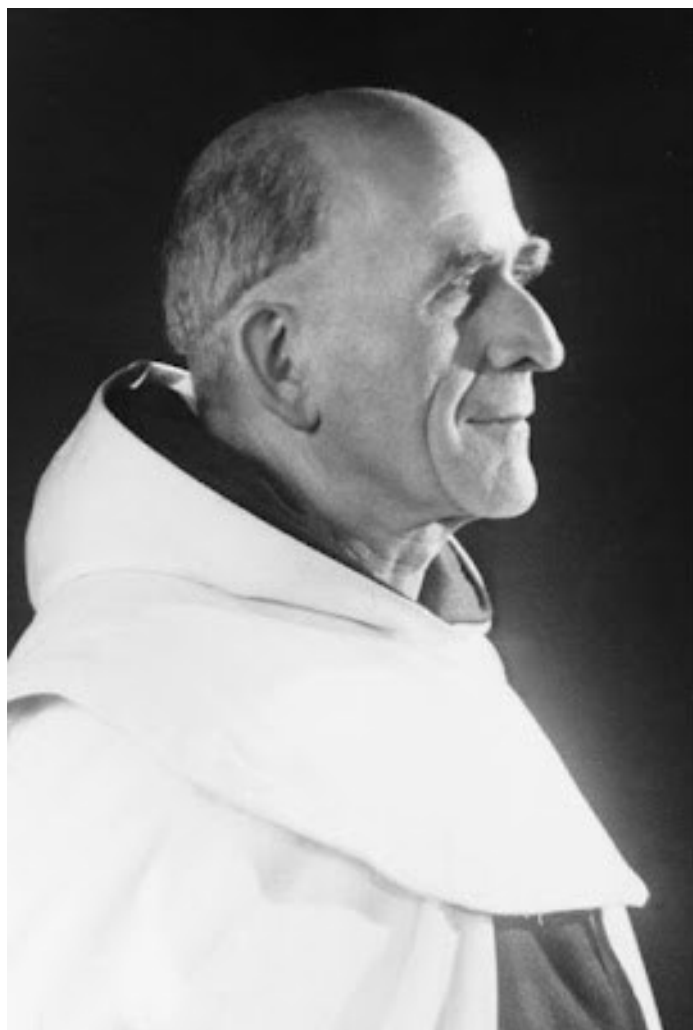
Si la lecture de cette somme spirituelle n'est pas à la portée de tout le monde en raison de son ampleur (près de 1200 pages), les passages consacrés à l'oraison des débutants —édités à part— sont par contre parfaitement accessibles. Avant d'en donner un petit avant-goût, commençons par tracer la biographie de son auteur.

P. Marie Eugène de l'Enfant Jésus ocd

Henri Grialou est né le 2 décembre 1894 à Gua dans l'Aveyron. Orphelin de père à dix ans, il se destine au sacerdoce. Après le petit séminaire de Graves, il entre au grand séminaire de Rodez en 1911. Son idéal est dès lors fixé : « Plus j'avance, plus je réfléchis, plus aussi je vois que la volonté de Dieu doit être notre seule règle de conduite, notre seule volonté. »

Ayant devancé l'appel sous les drapeaux en 1913, il se retrouve engagé dès août 1914 dans la Grande Guerre. Deux fois blessé au visage, il sera décoré de la Croix de guerre avec étoile et palme. Ypres, Verdun et le Chemin des Dames verront passer celui qui a toujours voulu rester séminariste avant que d'être soldat. Passé du rang de simple soldat au grade de lieutenant, Henri Grialou sera finalement démobilisé en août 1919.

Il rejoint alors le séminaire de Rodez où les



épreuves ne lui manqueront pas. Épreuve tout d'abord du retour à une vie de prière et d'étude après avoir connu les affres de la guerre et des tranchées. Épreuve aussi de l'incompréhension de ses coreligionnaires séminaristes qui n'ont pas partagé les mêmes cruelles expériences. Épreuve enfin d'une vocation carmélitaine qui le saisit à l'improviste à peu de jours de son ordination sacerdotale, ce qui n'ira pas sans difficulté du côté de son évêque et de sa famille.

Après ses premiers vœux en 1923, le Père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus accumulera les charges dans son ordre : vicaire, prieur, assistant du supérieur général, vicaire général de l'Ordre, visiteur apostolique, provincial, directeur de revue.

Malgré ces activités débordantes, il trouve le temps d'écrire son œuvre monumentale de théologie mystique *Je veux voir Dieu*, de fonder Notre-Dame-de-Vie —l'un des premiers instituts séculiers selon les normes édictées en 1947 par Pie XII— et de travailler à l'unification des Carmels féminins de France divisés depuis 3 siècles.

Le 27 mars 1967, il acheva la course d'une vie bien remplie et résumée par sa devise : « Livré à la grâce de Dieu ».

Juin 2025

PRIEURE MARIE-REINE
195, rue de Bâle
F-68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 44 66 93
Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr

**CHAPELLE N-D DE LA
SAINTE-ESPERANCE**
37, Rue Pasteur
F-90300 CRAVANCHE

ORATOIRE SAINT-JOSEPH
22, rue Ampère
F-68000 COLMAR

M. l'abbé Jean-Luc Radier, 06 14 77 90 46

M. l'abbé François Knittel, 03 89 44 66 93

Récitation des litanies du Sacré-Cœur à la fin du chapelet quotidien

		RÉUNION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE À L'ISSUE DE LA MESSE	
Di 1^{er}	Dimanche après l'Ascension (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe
Lu 2	De la férie (IV ^e cl.) Mémoire des Sts Marcellin, Pierre et Erasme, Martyrs	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Ma 3	Férie (IV ^e cl.) <i>Strasbourg : St Morand, Confesseur (III^e cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Me 4	Saint François Caracciolo, Confesseur (III ^e cl.)	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 5	Saint Boniface, Evêque et Martyr (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Ve 6	Saint Norbert, Evêque et Confesseur (III ^e cl.) 1^{er} vendredi du mois	17h20 Heure sainte 18h30 Messe lue	18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue 19h15 Heure sainte
Sa 7	Vigile de la Pentecôte (I ^e cl.) 1^{er} samedi du mois	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé
Di 8	Dimanche de la Pentecôte (I ^e cl.)	10h45 Grand-Messe 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe
Lu 9	Lundi de la Pentecôte (I ^e cl.)	09h30 Chapelet 10h00 Messe lue	09h30 Chapelet 10h00 Messe lue
Ma 10	Mardi de la Pentecôte (I ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Me 11	Quatre-Temps de Pentecôte (I ^e cl.)	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 12	Jeudi de la Pentecôte (I ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Ve 13	Quatre-Temps de Pentecôte (I ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Sa 14	Quatre-Temps de Pentecôte (I ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 15	Fête de la Très Sainte Trinité (I ^e cl.)	10h45 Grand-Messe 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe
		Quête pour le prieuré	Quête pour les fleurs
			Abbé Bouchacourt
			Quête pour la façade

Lu 16	De la férie (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 17	Saint Grégoire Barbarigo, Evêque et Conf. (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 18	Saint Ephrem de Syrie, Diacre et Docteur (III ^e cl.) Mémoire des Sts Marc et Marcellien, Martyrs	7h15 Messe lue	8h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 19	Fête du Très Saint Sacrement (I ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 20	De la férie (IV ^e cl.) Mémoire de St Silyère, Pape et Martyr <i>Strasbourg : St Dié, Evêque et Confesseur (III^e cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 21	Saint Louis de Gonzague, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 22	Solennité de la Fête-Dieu (II ^e cl.)	10h00 Grand-Messe suivie de la procession du Saint-Sacrement Apéritif offert à l'issue de la cérémonie Pas de Vêpres	8h00 Chapelet 8h30 Messe lue	9h00 Chapelet 9h30 Grand-Messe suivie de la procession du Saint-Sacrement
Lu 23	Vigile de Saint Jean-Baptiste (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 24	Nativité de Saint Jean-Baptiste (I ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 25	Saint Guillaume, Abbé (III ^e cl.)	7h15 Messe lue	8h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 26	Saints Jean et Paul, Martyrs (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 27	Sacré-Cœur de Jésus (I ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 28	Vigile des Saints Pierre et Paul, Apôtres (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 29	Saints Pierre et Paul, Apôtres (I ^e cl.) Mémoire du 3 ^e dimanche après la Pentecôte	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Lu 30	Commemoration de Saint Paul, Apôtre (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	Vente de gâteaux pour les pèlerinages (+ apéritif à Colmar)	

L'oraison des débutants

Le Père Marie-Eugène de l'E.J. commence par cerner l'oraison dans a généralité. Au dire de saint Thérèse d'Avila, « l'oraison mentale n'est à mon avis qu'un commerce intime d'amitié où l'on s'entretient souvent seul à seul avec Dieu dont on se sait aimé¹ ».

Or, « à n'en pas douter, l'enseignement de sainte Thérèse s'adresse à tous les chrétiens, ou plutôt à toutes les âmes intérieures² ».

Quelle sont les fruits de l'intimité avec Dieu ?

« [L'oraison] fortifie les convictions et soutient les résolutions généreuses de travailler et de souffrir. Elle est source de lumière et remplit à l'égard de la charité le rôle de l'intelligence vis-à-vis de la volonté ; elle la précède, l'oriente et l'éclaire à chaque pas. »

Ce commerce régulier établi entre l'âme et Dieu est « une prise de contact avec Dieu, une actualisation de l'union surnaturelle que la grâce établit entre Dieu et notre âme, ou encore un échange entre deux amours : celui que Dieu nous porte, celui que nous avons pour lui ».

« L'oraison sera parfaite lorsque, dans l'âme transformée par l'amour, toutes les énergies seront constamment fortes et souples, à la disposition des délicates motions de l'Esprit de Dieu. »

De fait, « suivant les tempéraments, ce commerce d'amitié prendra une forme intellectuelle, affective ou même sensible ».

« Même lorsqu'elle se revêt des formes de la prière publique, dont l'expression extérieure est harmonisée dans un groupe, [l'oraison] reste un commerce seul à seul avec Dieu qui vit en chaque âme de son contact avec Lui et garde son souffle et sa note personnelle. » (p. 23)

Chez les débutants, l'oraison peut prendre quatre formes :

- la prière vocale : « Lorsqu'elle est à la fois assez simple et assez profonde pour traduire les convictions de tous et les sentiments intimes de chacun, [la prière vocale] saisit les âmes, les emporte en son mouvement puissant pour les unir dans une atmosphère ardente et sublime : elle jaillit alors en une supplication d'une telle grandeur qu'on ne la croirait plus venue de la terre, mais du Christ Jésus Lui-même diffusé en ses membres ».

- la prière liturgique : « La prière liturgique prépare le saint sacrifice, l'acte religieux par excellence, et pour l'entourer de la louange qui convient, elle

emprunte habituellement les accents de l'Esprit Saint lui-même en utilisant les textes inspirés des saints Écritures. »

- la lecture méditée : « La lecture méditée sera normalement l'oraison du novice dans les voies spirituelles. Le contemplatif lui-même y reviendra aux heures de fatigue physique ou morale pour soutenir ou reposer ses facultés, ou encore pour les arracher aux préoccupations trop vives ou obsédantes qui empêchent le recueillement. »

« Le livre à choisir pour la lecture méditée n'est pas le livre seulement instructif ou pieux, pas même le livre intéressant qui captive, mais el livre suggestif qui provoque la réflexion, stimule les sentiments, ou mieux encore le livre qui réveille et tient l'âme en présence de Dieu. » (p. 52)

- la médiation : « La méditation consiste à faire, sur un sujet choisi d'avance, des réflexions ou considérations pour créer en soi-même une conviction féconde ou résolution. » (p. 55)

Dans ses écrits, sainte Thérèse montre indéniablement sa préférence pour l'oraison de recueillement :

« Saint Thérèse ne distingue que rarement dans son enseignement sur l'oraison entre le temps qui lui est spécialement consacré et le reste de la journée. A la présence de Dieu continuelle et toujours agissante en nous doit correspondre une recherche d'intimité aussi constante que possible. »

De quoi s'agit,

« De n'être qu'une recherche du contact intime avec Dieu par l'union avec le Christ Jésus, c'est ce qui fait le mérite et la valeur de l'oraison thérésienne de recueillement. »

« L'oraison de recueillement nous fait chercher Dieu au centre de notre âme. Où pourrions-nous el trouver plus intimement pour établit nos relations surnaturelles avec Lui qu'en ces profondeurs de nous-même où il communique sa vie divine, faisant de chacun de nous personnellement son enfant ? »

« L'oraison de recueillement donne un contact vivant avec Dieu ; elle est une voie sûre vers les intimités profondes et savoureuses dont elle porte déjà en elle le gage certain. Le débutant ne saurait entendre promesse plus consolante ni encouragement plus précieux. »

Le P. Père Marie-Eugène de l'E.J. insiste ensuite sur la nécessité d'alimenter sa vie spirituelle de lectures spirituelles.

Si « la solitude assure à l'oraison son atmosphère ; la lecture lui fournit son aliment ». Et il est d'autant plus nécessaire de nourrir sa vie intérieure que l'ignorance religieuse est immense :

¹ Sainte Thérèse d'Avila, *Vie*, ch. 8.

² Toutes les citations sans références sont tirées de *L'oraison des débutants* que le lecteur est fortement invité à se procurer, à lire et à méditer dans son intégralité.

« Le premier obstacle à vaincre pour vulgariser la vie spirituelle à notre époque est l'ignorance religieuse : elle est un des maux les plus graves de notre temps. »

« Pour rester vivante dans une âme et agissante dans une vie, la foi doit être assez éclairée et assez forte pour résister à tous les ferments qui la menacent et à toutes les pressions qui s'exercent sur elle. Elle ne peut remplir son rôle dans une âme que si la lumière qui l'éclaire est proportionnée à la vigueur et à la culture de l'esprit qui la possède. Si elle n'est pas nourrie selon cette sage mesure, à peine peut-elle échapper à la ruine ; à plus forte raison peut-elle aspirer à soutenir une vie spirituelle profonde. »

Où trouver cet aliment indispensable à la vie intérieure ?

D'abord, dans la vie de divin Maître telle que les Évangiles nous la rapporte : « Toute la science spirituelle est contenue dans le Christ Jésus car il est le Verbe éternel et en même temps le Verbe prononcé dans le temps, la lumière qui éclaire toute l'intelligence venant en ce monde et la lumière qui a brillé dans nos ténèbres et que nous pouvons suivre sans crainte de nous égarer ».

Ensuite, dans « commentaires de l'Écriture et Vies de Notre-Seigneur doivent nous conduire au texte inspiré lui-même. Lui seul donne la parole de Dieu même. Lui seul est divin et inépuisable. Le goûter et surtout savoir s'en contenter pour l'oraison est un signe qu'on y a fait des progrès ».

Enfin, dans la vie des saints :

« La vie qui vient du Christ triomphe particulièrement dans les saints. Elle y étale les richesses et la puissance de la grâce, s'y découvre à nous vivante sous des formes humaines plus proches, triomphant dans des difficultés que nous connaissons, détaillant à notre usage les efforts qu'elle exige, nous montrant aussi les joies et les triomphes qu'elle assure. »

Fort de son expérience personnelle et de la pratique de la direction spirituelle, le P. Père Marie-Eugène de l'E.J. sait bien que la vie intérieure est parsemée de distractions et de sécheresses. Aucune illusion n'est permise à ce propos :

« Les méthodes les plus vivantes, les prières les mieux ordonnées pas plus que la lecture assidue ne

sauraient en effet mettre à l'abri des distractions et des sécheresses dans l'oraison. »

« Lorsque la distraction n'est plus seulement passagère pendant l'oraison, mais que, par suite de l'impuissance de l'intelligence à se fixer sur un sujet quelconque et de sa mobilité, elle devient un état quasi habituel, elle constitue un état de sécheresse. La sécheresse s'accompagne ordinairement de tristesse, d'impuissance, de diminution des ardeurs de l'âme, d'agitation et d'énervement des facultés. »



Bienheureux
Marie-Eugène
de l'Enfant-Jésus



L'oraison des débutants

Éditions  du Carmel

En recherchant les causes des distractions et des sécheresses, le P. Père Marie-Eugène de l'E.J. commence par écarter les causes volontaires « comme seraient la négligence à les chasser pendant l'oraison ou la complaisance qui les entretiendrait, des négligences notables dans la lecture spirituelle ou dans la préparation qui doivent assurer à l'oraison son aliment, la dissipation de la vie et l'immortification habituelle des sens ».

Il énumère ensuite les cinq causes non volontaires de distraction : le caractère surnaturel des vérités révélées, l'instabilité des puissances de l'âme, les maladies et tendances pathologiques, l'influence du démon et une épreuve permise par Dieu.

A l'heure de proposer des remèdes, le carme fait preuve d'un sain(t) réalisme : « L'examen des causes des distractions nous montre qu'il en est plusieurs que nous ne pouvons pas dominer même par un effort violent. [...] Cette conviction inspirera toute la lutte contre les distractions et nous y fera mettre la discrétion qui seule peut avoir raison de ces obstacles ».

Et « la discrétion n'est pas destinée à favoriser la paresse, mais à rendre possible la persévérance. "C'est la persévérance qui importe le plus ici" proclame saint Thérèse. La Sainte en se lasse pas de le répéter. N'avait-elle pas écrit sur un signet : "Tout passe. La patience obtient tout !" »

Finalement, « une humilité patiente et confiante doit accompagner cette persévérance. [...] Jésus a vaincu par une humble et amoureuse patience. C'est la même disposition qui assurera à l'âme le triomphe sur les obstacles intérieurs et extérieurs qui la gênent dans son union avec Dieu ».



ACTIVITÉS A PRÉVOIR**Catéchisme des enfants**

- Les 3 chapelles
Juin : 4, 11, 18 et 25

Catéchisme pour adultes

- Colmar : mercredis 4, 11, 18 et 25 juin de 19h15 à 20h00

Croisade Eucharistique

- Les 3 chapelles :
Dimanche 1^{er} juin

Cercle Saint-Pie X

- Cravanche : dimanche 15 juin de 10h00 à 11h00

Quêtes spéciales

- pour le prieuré à Mulhouse
- pour la façade à Colmar
- pour les fleurs à Cravanche
Dimanche 15 juin

Ventes de gâteaux pour les pèlerinages

- Les 3 chapelles :
Dimanche 29 juin

HONORAIRES

- Messe** : 18 €
Neuvaine : 180 €
Trentain : 720 €

RETRAITES SPIRITUELLES**Saint Ignace (messieurs)**

- 2-7 juin : Gastines
- 16-21 juin : Pointet
- 20-25 juin : Caussade
- 7-12 juillet : Gastines
- 14-19 juillet : Caussade
- 21-26 juillet : Pointet
- 4-9 août : Gastines
- 11-16 août : Caussade
- 18-23 août : Pointet
- 18-23 août : Enney
- 8-13 septembre : Caussade
- 23-28 septembre : Pointet
- 6-11 octobre : Gastines
- 13-18 octobre : Caussade
- 20-25 octobre : Pointet

Saint Ignace (dames)

- 2-7 juin : Pointet
- 2-7 juin : Enney
- 11-16 juin : Caussade
- 16-21 juin : Gastines
- 30 juin-5 juillet : Caussade
- 7-12 juillet : Pointet
- 21-26 juillet : Gastines
- 28 juillet-6 août : Caussade
- 8-13 septembre : Pointet
- 15-20 septembre : Caussade
- 23-28 septembre : Gastines
- 6-11 octobre : Caussade
- 20-25 octobre : Gastines

Montfortaine (mixte)

- 16-21 juin : Moulin du Pin
- 8-13 décembre : Moulin du Pin

Retraite pour étudiants

- 30 juin-5 juillet : Moulin du Pin

N.-D. de Fatima (mixte)

- 28 juillet-2 août : Moulin du Pin

Jésus, notre modèle (mixte)

- 8-13 septembre : Moulin du Pin

Le Rosaire (mixte)

- 6-11 octobre : Moulin du Pin

Avec Mgr Lefebvre (mixte)

- 17-22 novembre : Moulin du Pin

INTENTIONS DU MOIS

Croisade eucharistique : pour nos séminaristes.

Rosaire vivant : en réparation des profanations du Saint-Sacrement .

CARNET PAROISSIAL

Ont contracté mariage devant l'Eglise

M. Louis-Clément Jehl et Mlle Soline Le Camus, le 30 avril à Colmar

Ont fait profession de foi

Adèle Gouillon, Grégoire et Odile Tschaen, le 1^{er} mai à Colmar

Ont reçu le caractère de soldat de Jésus-Christ

Madeline Ancien, Lucie Baudouin, Arnaud De Sousa, Cédric Fels, Clémence Lavrut, Domitille Miard le 10 mai à Colmar

Nous prions pour nos défunts du mois de juin

À Mulhouse

Mme Cécile Seither, + 2002 à 91 ans
Mme Emma Birr, + 2016 à 89 ans
M. Joseph Boeglin, + 2024 à 81 ans

À Colmar

Mme Emilie-Lucie Zaehringer, + 1986 à 77 ans
Mme Marie Ledermann, + 1991 à 91 ans
Mme Madeleine Barthelmé, + 2001 à 94 ans
Mme Yvonne Humbrecht, + 2001 à 90 ans
Mme Alice Aubert, + 2016 à 88 ans
Mme Marie-José Schoepfer, + 2017 à 82 ans

À Cravanche

M. Bernard Subiger, + 1995 à 63 ans
Mme Madeleine Stapelfeld, + 2011 à 89 ans

CONFESSIONS**À Mulhouse**

- Le dimanche : voir calendrier
- En semaine : pendant le cha-pelet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous
- Le 1^{er} vendredi du mois : à 18h00
- Le 1^{er} samedi du mois : pendant le Rosaire

À Colmar

- Le dimanche : une heure avant la Grand-Messe
- En semaine : 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après

À Cravanche

- 1/2 heure avant toutes les Messes